

LA GAZETTE DE LA SOCIÉTÉ

Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

EXTRAIT DE RÉOLUTIONS DE LA SEANCE GÉNÉRALE DU 17
DECEMBRE 1921

Attendu que la ville de Québec est la seule fortifiée de l'Amérique du Nord et qu'elle possède encore de nombreux édifices érigés pendant la période du gouvernement français;

Attendu que la conservation de ces reliques, qui forment son caractère de vieille ville normande, lui attire de nombreux touristes;

Attendu que ces souvenirs constituent, outre leur valeur artistique, un actif considérable pour Québec au point de vue du commerce et de son industrie;

Attendu qu'il y a une tendance prononcée à laisser tomber en ruines ces monuments historiques et à les remplacer par des édifices n'ayant aucun cachet artistique et dont l'aspect, souventes fois, défigure le vieux Québec;

Attendu que la ville se développe rapidement dans ses quartiers excentriques et que le bon goût architectural ne se manifeste pas toujours dans la construction des édifices qui s'échelonnent en zig-zag le long des nouvelles rues;

Il est proposé par M. G.-E. Marquis,

Appuyé par M. Ant. Langlais,

Que la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec verrait avec plaisir le Conseil de Ville étudier à son mérite la proposition faite, tout dernièrement, par l'échevin Charles Delagrave, relativement à la création d'une commission d'embellissement de la ville de Québec.

* * *

Attendu que le souci constant de la Compagnie du Pacifique Canadien est de donner aux édifices qu'elle érige dans la ville de Québec une architecture qui s'harmonise avec le caractère historique de Québec;

Attendu que la réclame bilingue que cette Compagnie propage en faveur de la ville de Québec pour attirer, en toute saison, de nombreux touristes, a pour effet d'activer le commerce de toute façon;

Attendu que cette compagnie ferroviaire montre un